



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

BTS

Question écrite n° 9424

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la sélection des documents utilisés lors des examens d'Etat. Il apparaît que lors de l'épreuve de français du BTS d'action commerciale du 15 mai dernier ont été présentés aux candidats cinq documents dont l'un était un article paru dans Le Monde du 27 septembre 1996, dont le titre « Trois mois qu'ils se moquent de nous, vingt-neuf ans qu'ils nous occupent » donne un premier aperçu de la grande virulence anti-israélienne qu'il contient. Cette sélection a beaucoup choqué et heurté la sensibilité des candidats par la haine d'Israël qu'il ne pouvait manquer de susciter. Dans la mesure où la mission de l'éducation nationale comporte celle de faire prévaloir la sérénité dans l'enseignement, il s'étonne de cet acte de l'administration française et lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend faire pour préserver l'enseignement de ces dérives partisans qui sont un motif d'inquiétude pour l'avenir de la société française.

Texte de la réponse

Le sujet donné en mai 1997 à l'épreuve de français du brevet de technicien supérieur action commerciale comportait cinq documents évoquant les rapports de l'individu et de la foule, documents dont les candidats devaient faire une synthèse ordonnée, concise et objective avant de présenter et justifier leur point de vue personnel. Les cinq documents étaient de différents types : un poème ; un article de presse ; un extrait d'un article de l'Encyclopaedia universalis ; une page d'un essayiste ; un dessin. Il appartenait aux candidats de caractériser et de situer chacun de ces documents, puis de les confronter et de les analyser en les mettant en relation avec le thème proposé, les rapports de l'individu et de la foule. L'article de presse était tiré du journal Le Monde du 27 septembre 1996. L'auteur y relatait, de manière engagée, une confrontation, à Ramallah, entre la foule palestinienne et la police israélienne. Cet article de presse n'avait pas à être commenté pour lui-même, mais lu comme illustrant le thème proposé, car il fournissait l'exemple d'un comportement de foule. Ce texte devait être rapproché des autres documents qui développaient des considérations théoriques sur la psychologie des foules ou montraient d'autres images de foules, d'autres relations entre l'individu et la foule. Le sujet formait donc un ensemble techniquement cohérent, qu'il fallait appréhender dans sa totalité, sans isoler arbitrairement un des documents. Ce sujet a été composé par une commission dûment habilitée, constituée de professeurs enseignant en section de technicien supérieur. Il a donc préalablement été testé et contrôlé. Il n'était nullement question que les idées véhiculées par les documents proposés fussent être considérées comme allant de soi, et ne nécessitant pas de critique, comme celles relevant de tout thème faisant l'objet de polémiques. Les épreuves du BTS s'adressent à des étudiants, deux ans après le baccalauréat, avec sérénité et esprit critique. L'observation de l'honorable parlementaire a été transmise aux membres de la commission.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9424

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 1998, page 508

Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2107